

Communiqué de presse

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

Objectif emploi, activité et territoire responsable

C'est un conseil d'agglomération intense qui se tient ce soir. Parmi l'ordre du jour, 5 points-phares sont à retenir : Un volet économique majeur avec l'approbation d'un appel à projet économique sur l'ancien site du collège César Lemaître, la vente d'un terrain de la ZAC des Saules pour permettre à l'entreprise GEBETEX de se développer, la modification du dossier de la ZAC Normandie Parc permettant prochainement son lancement, l'approbation du Plan Climat Air Energie Territoire, et la présentation du rapport d'activités de développement durable 2019.

Des paroles aux actes : de l'activité économique au cœur du territoire

Appel à projets économiques sur l'ancien site du collège César Lemaître à Vernon (Délibération 15) :

Au cœur d'un site stratégique, l'ancien collège César Lemaître a fait l'objet d'un travail de fond pour répondre à une attente forte : développer une offre foncière pour l'activité économique, lutter contre les friches urbaines, poursuivre une ambition pour le quartier gare à Vernon.

Le collège César vient d'être reconstruit sur une autre zone et libère donc une emprise foncière sur un emplacement stratégique en cœur d'agglomération et à deux pas de la gare. La ville de Vernon et SNA souhaitent valoriser conjointement le site, et le conseil valide ce soir le principe d'un appel à projets visant à favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques, et à faire émerger une nouvelle offre d'immobilier d'entreprises, et la création d'emplois tertiaires.

Cette délibération est une mesure-phare de soutien au tissu économique : le fil rouge, pilier de l'action communautaire.

« C'est à la fois une délibération importante, elle acte le lancement d'un futur pôle dédié à l'activité économique sur Vernon. C'est aussi l'illustration d'une méthode : celle d'une action concertée entre différents partenaires. C'est enfin un symbole : poser sur un site fort en identité les jalons d'un futur quartier gare. » commente François Ouzilleau qui poursuit : *« Je suis administrateur au sein de la SPL du Campus de l'Espace, d'EAD, de l'Établissement foncier de Normandie, élu maire de Vernon et conseiller régional. Je peux activer tous les réseaux pour faire émerger des projets sur notre territoire ».*

Vente d'un terrain à l'entreprise Gebetex (Délibération16) :

Le conseil communautaire approuve la vente d'un terrain à l'entreprise Gebetex sur la ZAC des Saules, pour lui permettre :

- d'augmenter sa production : Gebetex y créera un site plus grand et pourra recycler 45 tonnes de textile (au lieu de 16 tonnes à ce jour)
- de créer des emplois localement : l'entreprise doublera ses effectifs soit 50 salariés
- de rester sur le territoire : sans cette proposition de SNA, Gebetex aurait été contrainte de quitter le territoire

Gebetex est spécialisée dans le recyclage des textiles collectés dans les bornes disposées sur le territoire. Aucun traitement chimique des textiles n'est effectué sur place. SNA soutient son tissu économique et une démarche vertueuse créatrice d'emploi, entremêlant ainsi le fil rouge économique et le fil vert du développement durable.

« C'est l'un de mes premiers engagements dans ma délégation à l'attractivité économique : développer un guichet unique pour les entrepreneurs. C'est par ce contact direct, la volonté de s'ouvrir aux attentes des professionnels que nous avancerons. Cette délibération est la résultante d'une méthode simple et concrète », témoigne François Ouzilleau.

Modification du dossier Normandie Parc (Délibération 17) :

Afin de pouvoir offrir à la vente de nouvelles emprises foncières pour l'activité économique, il est nécessaire d'augmenter les droits à construire sur la ZAC Normandie Parc, ce qui implique une modification du dossier de création, du dossier de réalisation et du programme des équipements publics.

Dans le cadre de cette procédure de modification, il convient d'engager la concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées sur la base de différents objectifs.

Le conseil approuve la concertation préalable et les objectifs poursuivis par le projet.

François Ouzilleau explique : *« Sur ce beau projet, il a fallu reprendre le dossier à zéro. D'abord en procédant à un travail de fond, autant juridique qu'opérationnel. Nous avons aussi travaillé longuement et de façon constructive avec les élus de Douains, car il ne peut y avoir d'ambition pour ce site sans concertation. Le PLU va donc être modifié pour permettre cette réalisation dans le respect des attentes de chacun ».*

Approbation du Plan Climat Air Energie Territoire (Délibération 14) :

SNA, qui se veut être une agglomération durable, engage une transition écologique large, ambitieuse et nécessaire, à l'heure du dérèglement climatique et des crises sociales.

Le conseil communautaire approuve le Plan Climat Air Energie Territorial, la feuille de route en matière de développement durable.

Ce Plan Climat est le fil vert de l'agglomération. Il comporte 33 fiches-actions concrètes, organisées autour de 3 axes stratégiques :

- Un territoire à 100% énergies renouvelables en 2040
- Un plan alimentaire territorial
- Une aggro anim'actrice de son territoire

Une stratégie d'action qui sera mise en oeuvre avec les habitants et acteurs du territoire.

Christian Le Provost confirme que *« SNA doit prendre part à la lutte contre le réchauffement climatique, à travers des mesures concrètes. Avec ce plan climat, nous allons pouvoir lancer un plan alimentaire territorial et des démarches de développement des stratégies circuits courts, ou encore nous engager dans la voie des énergies renouvelables. Associer tous les publics est essentiel à une telle démarche. Grâce à des outils tels que notre premier tiers-lieu, la Manufacture des Capucins, nous disposons d'un premier moyen d'accompagner ces changements de modes de vie. La dynamique est lancée. »*

Rapport d'activités 2019 (Délibération 4) :

Ce conseil communautaire est aussi l'occasion de présenter le rapport d'activités 2019 de la communauté d'agglomération. Un rapport qui dresse le bilan des services et actions portés par notre collectivité sur l'année écoulée, et qui s'accompagne cette année d'un rapport sur le développement durable.

Frédéric Duché rappelle que *« L'axe-Seine est le fil conducteur de notre agglomération depuis sa création. Pour être à la fois une aggro économiquement ambitieuse et écologiquement vertueuse, nous avançons sur deux rails : le développement économique*

pour favoriser la création d'emplois et de richesses, qui est notre fil rouge, et le développement durable, qui est le fil vert de SNAgglodurable. »

*Contact presse :
Florent Perez – fperez@sna.vernon27.fr*